



Assurer la gestion des ressources humaines de son entreprise

Mettre en œuvre des démarches Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Manager l'équipe de son entreprise

Programme de la formation

Module R3-1 : La gestion des ressources humaines (1 jour)

Assurer la gestion des ressources humaines :

- La réglementation des contrats
- Les solutions possibles pour répondre aux besoins en ressources humaines
- Les partenaires emploi

Module R3-2 : L'accueil d'un nouveau collaborateur (1 jour)

Intégrer un nouveau collaborateur :

- Le parcours d'intégration
- Les avantages propres aux entreprises du bâtiment

Module R3-3 : Le maintien de l'équipe et la fidélisation (1 jour)

Gérer le départ d'un collaborateur et la recherche de solution pour fidéliser son équipe :

- La fin de la relation de travail
- Les arguments de fidélisation dans son entreprise

Module R3-4 : La posture managériale (1 jour)

Gérer le départ d'un collaborateur et la recherche de solution pour fidéliser son équipe :

- Les profils managériaux
- Les outils de communication
- La gestion des conflits

Module R3-5 : La gestion du temps (0,5 jour)

Identifier son rapport personnel au temps et trouver des solutions méthodologiques et organisationnelles :

- Son rapport personnel au temps
- Ses priorités et son plan d'action personnel

Module R3-6 : L'organisation du travail de son équipe (1 jour)

Organiser le travail de son équipe à l'aide de plannings respectant la réglementation :

- La réalisation de plannings
- La communication des consignes et la transmission à son équipe

Module R3-7 : L'animation de son équipe et le suivi des compétences (1 jour)

Animer son équipe au quotidien et suivre l'atteinte des objectifs :

- Les rites et rythmes managériaux
- Les outils de suivi des compétences
- Les objectifs pour les membres de son entreprise
- L'accueil des alternants, apprentis ou stagiaires

Module R3-8 : Le développement des compétences des collaborateurs (1 jour)

Mettre en place des actions pour développer les compétences des collaborateurs :

- La législation du suivi des compétences
- Les partenaires pour accompagner son entreprise en matière de formation
- Le financement de la formation

Module R3-9 : La politique sécurité, santé et environnement de son entreprise (QHSE) (2 jours)

Déterminer la politique santé, sécurité et environnementale de son entreprise.

Mobiliser son équipe autour des enjeux de santé, de sécurité et de protection de l'environnement :

- Les partenaires et leurs missions pour accompagner son entreprise dans sa politique QHSE
- La réglementation en matière de santé et sécurité au travail
- La gestion des déchets
- La communication aux équipes

Module transverse et épreuve (1,5 jour)

Accompagnement à la réalisation du dossier d'entreprise

Epreuve de fin de bloc de compétences



11 jours de formation (77h)



- Chef(fe) d'entreprise souhaitant se développer
- Chef(fe) d'entreprise nouvellement installé
- Conjoint(e) associé(e)
- Salarié(e) repreneur(se) d'entreprise



29€ de l'heure
⇒ Soit 2233€ net de taxes pour l'ensemble de la formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation contact@arfab-formation.fr

Formation éligible au CPF

Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac)
- Ou être titulaire d'un niveau 3 (CAP...) et avoir une expérience minimum de 3 ans dans une entreprise du bâtiment
- Ou pour les non titulaires d'un niveau 3, justifier de plus d'années d'expérience et sous validation dérogatoire

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Jeux de rôles et mises en situation
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB Bretagne.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

La certification

- **Obtention du certificat de bloc**
 - Une épreuve écrite pour le bloc de compétences
 - + un dossier d'entreprise pour le bloc de compétences

Certificat de bloc de la certification professionnelle de niveau 5 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 36998
La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



Dates de formation

Consultez le site internet www.arfab-formation.fr ou contactez nous au 02.99.85.51.21

88%

de réussite à la certification*

94%

de réussite aux certificats par bloc*

* Chiffres 2022